

**Paramètres utilisés pour la cartographie**

Code	Description	+ 7m	- 7m	Improductif	Non Forestier
EMBOSSOMAL10	Essence de Se-AFP	X	X		
L7M	Carnélis du couvert forestier (NF)	X	X		
L2	Hauteur (mètres pds)	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
2007	Année d'intervention d'origine	X	X		
EP	Classe d'âge	X	X		
EP	Intervention partielle	X	X		
2018	Année d'intervention partielle	X	X		
R	Classe de pente	X	X	X	X
NF	Code de usage de Se-AFP	X			X

*La densité est estimée par drone, soit avec des valeurs ± 5%, à l'exception de la valeur 25% (25 ± 29%).*

**Exemple d'appellation**

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
EMBOSSOMAL10	EMBOSSOMAL10	R1007100	EP	DH	NF
75% 12m JIN U	75% 4m 20 U	CT 2007	EP		

**TYPES DE COUVERT ET ESSENCES**

**RÉSINEUX**  
Les résineux constituent 75% et plus de la surface terrière du peuplement.  
**R**

**MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE**  
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.  
**MR**

**MIXTE SANS DOMINANCE**  
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.  
**MS**

**MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE**  
Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.  
**MF**

**FEUILLEUX**  
Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.  
**F**

CODE RÉSINEUSES	CODE FEUILLEUSES	CODE FEUILLEUSES
EB Épette blanche	BO Bouleau gris	FO Féline noir
EN Épette noire	BJ Bouleau jeune	FR Féline rouge
EU Épette rouge	BP Bouleau à papier (blanc)	FS Féline
EV Épette de Norvège	CB Chêne blanc	FT Feuillus tolérants à l'ombre
ME Mélèze eurasiatique	CC Cayer cordiforme	FX Feuillus indistinctes
MH Mélèze hybride	CD Chêne à gros fruits	FZ Feuillus redoutés indistinctes
MJ Mélèze japonais	CH Chêne à fruits doux	HC Hêtres à grandes feuilles
ML Mélèze laricin	CI Chêne bicoloré	NC Noyer candide
PN Pin blanc	CC Cayer à fruits doux	NO Noyer noir
PC Pin rigide (des corbeaux)	CR Chêne rouge	OA Orme d'Amérique
PI Pin rouge	CT Cèdre laricin	OM Orme
PS Pin sylvestre	EA Ébale argenté	OV Ostryer de Virginie
RX Résineux indistinctes	ER Ébale noir	PA Peuplier baumier
RZ Résineux indistinctes	EO Ébale rouge	PE Peuplier naturel
SB Sapin baumier	ES Ébale à sucre	PI Peuplier d'Amérique
SC Sapin baumier à épette blanche	FR Féline blanc (d'Amérique)	PT Peuplier faux-tremble
TO Thuya occidental	FH Feuillus sur stations humides	TA Tilleul d'Amérique
	FN Feuillus non commerciaux	

**CLASSES D'ÂGE**

PEUPLIEMENTS ÉQUIVIENS (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	90 (81 à 100)	110 (101 à 120)	130 (121 et plus)
Jeune inéquienne (JIN)				Vieux inéquienne (VIN)		

**Etagement (structure verticale des tiges de 7 m et plus)**

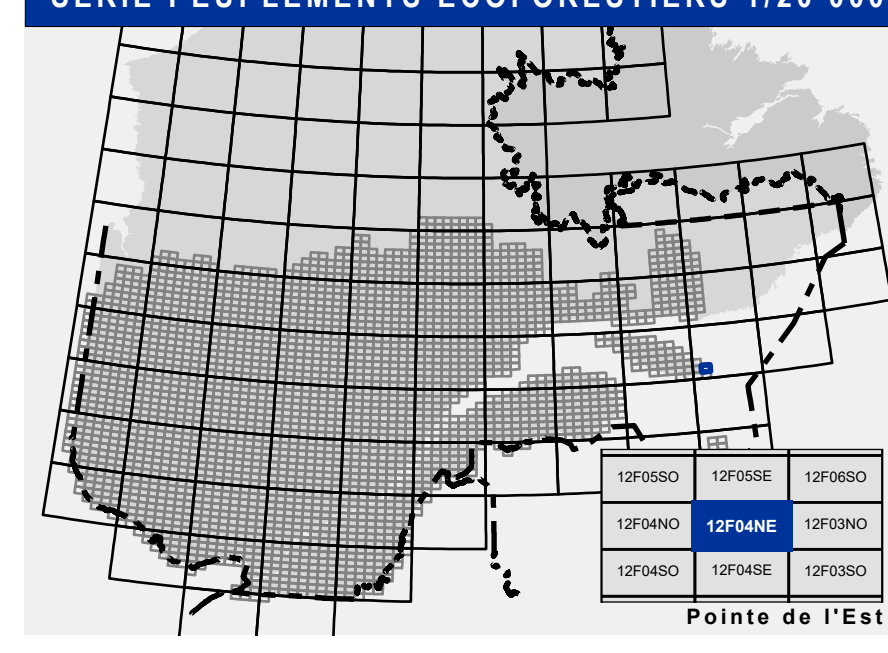
Étage	Intérieur (INF)	Supérieur (SUP)
Monostage (MO) ex: 110	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et couverture > 25%	
B-étage (B) ex: 100	Couverture > 25%	Couverture > 25%
Multistage (MU)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvant dans cette catégorie les peuplements jeunes irréguliers (JIR) et vieux irréguliers (VIR).	

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE INTERVENTIONS PARTIELLES
BR Brûls total	CA Coupe d'assainissement
CH1 Chablis total	CB Coupe par bande
DT Dépeçage total	CAM Coupe d'amélioration
ES Epidémie grave	CD Coupe en damier
VER Végétation grève	CE Coupe à diamètre limite
	CEA Coupe progressive irrégulière
	CJ Coupe de jarriage
	CP Coupe progressive irrégulière
	CJP Coupe de jarriage par pied d'arbre ou groupe d'arbres
	CJT Coupe de jarriage par trouées par parquets
	CON Conversion de peuplement
	CPH Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
	CPF Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
	CPH Coupe progressive d'ensemencement (mélange)
	CPG Coupe progressive d'ensemencement
	CRS Coupe de régénération dans un brûlis
	CRB Récupération des tiges résiduelles et des rebuts
	CRS Coupe de régénération de semencier
	CS Coupe de succession
	CT Coupe totale
	DT Ensemencement
	ENS Ensemencement avec mini-semis
	ERM Élimination des tiges résiduelles
	FR Friche
	P Plantation
	PLB Plantation de boulières
	PLR Plantation à racines nues
	PLR Plantation avec semis en récipients
	PRR Regain de régénération pour constituer l'équivalent d'une plantation
	REA Régénération d'une infrastructure abandonnée
	RPS Récupération en vert d'un plan spatial d'aménagement
	PTA Coupe progressive irrégulière par trouées grandes
	RPB Récupération partielle dans un trouis
	RBV Récupération dans les bandes vertes
	RR Regain de régénération
	RRB Regain broussailleux
	RRR Regain de régénération aucune régénération visible sur la photo aérienne
	RN Regain racines nues
	RRP Regain de régénération pour l'équivalent de plantation
	RRK Regain récipients

CODE TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS	CODE CLASSES DE PENTE	DÉSIGNATION	Taux d'inclinaison
DH Dénué ou semi-dénué humide	A	Nulle	0% à 3%
DS Dénué ou semi-dénué sec	B	Faible	4% à 9%
AL Aulnaie	C	Douce	9% à 15%
	D	Moyenne	15% à 30%
	E	Forte	31% à 40%
	F	Excessive	41% et plus
	S	Sommet	Entouré de 41% et plus

CODE NON FORESTIER	CODE NON FORESTIER
A Terrain agricole	GR Grotte
AEP Aire d'emplacement et d'ébranchage de plus d'un an	IND Site inondé, site exondé
AF Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière	LTE Ligne de transport d'énergie
ANT Mieux fortement perturbé par l'activité humaine (non-bois)	NF Mieux faiblement perturbé par l'activité humaine (bois)
CFO Camp forestier	NX Inclusion non exploitée à l'intérieur d'un traitement (non-bois)
	RO Route et autoroute (empiré)

### SÉRIE PEUPLIEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000



- Voies de communication et ponts**
  - Classe 1, HN - Hors norme
  - Classe 2
  - Classe 3
  - Classe 4
  - NC - Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
  - NF - Non forestier (Adresse Québec)
  - Post forestier
- Hydrographie écoforestière**
  - Cours d'eau intermittent
  - Cours d'eau permanent, canal
  - Hydrographie
- Obstacles et infrastructures**
  - Bâtiment, silo, réservoir
  - Chute, rapide, écueil
  - Centre de ski alpin
  - Hydrobase
  - Mine à ciel ouvert
  - Pylône
  - Terrain de camping
  - Tour de télécommunication, tour
  - Barrière, barrage de castor
  - Remonte mécanique
  - Ligne de transport d'énergie
- Courbe de niveau**
  - Courbe de niveau maitresse
  - Courbe de niveau intermédiaire
  - Eskar
- Peuplement écoforestier**
  - Peuplement écoforestier
  - Peuplement improductif
  - Peuplement non forestier
- Métadonnées**
  - Surface de référence géodésique: Ellipsoïde GRS 80
  - Système de référence géodésique: NAD 83 (GCRS)
  - Projection cartographique: Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°
  - Système de coordonnées planes du Québec (SCQP): falseau\_4
  - Origine des altitudes: CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
  - Équidistance des courbes de niveau de la feuille en 2006: 10 mètres
  - Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006: 21° 09' OUEST
  - Coordonnées géographiques au centre de la feuille: 61°33'31"O 49°11'15"N
  - Longitude d'origine (méridien central): 61°30' ouest
  - Latitude d'origine (équateur): 0°
  - Coordonnées d'origine: X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
  - Facteur d'échelle: 0.999
- Morcellement**
  - Morcellement foncier
  - Frontières
    - Frontière internationale
    - Frontière interprovinciale
    - Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

**Donnée**  
Assise cartographique (données topographiques)  
Hydrographie cartographique

**Informations forestières**  
Numéro d'inventaire écoforestier: 4e programme  
Année des photos pour la production de la carte: 2009  
Régénération d'une infrastructure abandonnée  
Date de mise à jour provinciale: Juin 2021  
Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares

**Réalisation**  
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs  
Direction des inventaires forestiers  
2702, 4e Avenue Ouest, 2e étage  
Québec (Québec), G1W 0E1

**Diffusion**  
Direction des inventaires forestiers

**AVERTISSEMENT**  
Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.

La couche de chemin est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

©Gouvernement du Québec